

La commune vient de s'engager dans le programme Petites villes de demain. Le dispositif va nous permettre d'obtenir le soutien de l'Etat dans deux domaines qui nous tiennent particulièrement à cœur : la revitalisation du centre-ville et la transition écologique. C'est une bonne nouvelle pour Saint-Junien et ses habitants.

Pour autant, notre situation, comme celle de toutes les collectivités territoriales reste fragile. En sept ans, les dotations et compensations de l'Etat ont été divisées par 2,5, passant de 1 745 000€ à 690 000€. Le levier fiscal nous a été confisqué avec entre autre la suppression progressive de la taxe d'habitation.

Nos marges de manœuvre se réduisent. Il nous faut donc être rigoureux dans la maîtrise de nos dépenses de fonctionnement et dans nos choix d'investissement. Nous n'en restons pas moins ambitieux pour la commune. A la fin de l'été nous ouvrirons la nouvelle unité centrale de production alimentaire qui permettra d'améliorer encore la qualité des repas servis aux enfants des écoles. Nous maintiendrons le haut niveau des services proposés à la population. Nous continuerons à aménager la ville avec la volonté de s'inscrire dans une démarche de développement durable. C'est le sens du budget que nous proposons au vote du Conseil municipal le mois prochain.

Pierre Allard, maire

TRIBUNE

Ordures ménagères : ça suffit !

Lors du conseil communautaire du 17 décembre 2020, Pierre Allard, président de la POL et maire de Saint-Junien, a fait adopter la hausse de la redevance des ordures ménagères pour les ménages, allant de +0,50% à +1,33% selon la composition du foyer et le nombre de collectes par semaine.

On nous dit que ces augmentations sont dérisoires... Pour nous, c'est déjà trop, surtout au regard du coût actuel, très élevé pour le service rendu. Les éco-points sont des lieux sales. Les deux agents qui assurent à temps plein leur nettoyage ne peuvent plus faire face aux incivilités répétées de quelques personnes.

De plus, devoir aller déposer ses déchets aux éco-points ne facilite pas le geste de tri et n'est pas adapté pour les personnes ayant des difficultés à se déplacer. En somme, le système est coûteux et inefficace.

C'est pourquoi les 3 élu-e-s Énergie citoyenne à la POL n'ont pas voté les augmentations de ces tarifs, défendant une révision globale du dispositif de gestion des ordures ménagères avec un ramassage à domicile des déchets recyclables, comme cela se fait ailleurs !

Vous trouverez nos pistes de réflexion et les différentes évolutions tarifaires sur notre site internet : [www.energie-citoyenne-saint-junien.fr](http://www.energie-citoyenne-saint-junien.fr)

Notre collectif Énergie citoyenne partage votre mécontentement et reste mobilisé sur ce dossier.

Contact : [energie-citoyenne@laposte.net](mailto:energie-citoyenne@laposte.net) ou 06 46 66 24 97

Groupe "Énergie citoyenne - Ecologie Solidarité Démocratie" : Yoann Balestrat, Anne-Sophie Chazelle, Frédéric Dauvergne, Jean-Sébastien Piel, Clémence Pique et Nathalie Tarnaud.

Ludothèque

La Roulotte a repris la route



Comme tout le monde, la ludothèque La Roulotte s'adapte à la situation sanitaire. Avant de pouvoir reprendre ses activités habituelles au centre administratif, elle redéploie ses interventions dans les maisons de quartiers le samedi après-midi et durant les vacances scolaires.

Le 11 février, Ghislain, animateur de La Roulotte, accueillait une dizaine d'enfants à Fayolas pour un atelier de fabrication de jeux de société. En début de séance, les enfants ont testé les quatre jeux proposés afin de choisir celui qu'ils souhaitaient fabriquer. « A la fin, ils repartent avec le jeu qu'ils ont eux-mêmes réalisé. C'est valorisant et ça leur montre qu'on peut faire un jeu avec presque rien » explique Ghislain. La semaine suivante, la ludothèque

était présente dans les deux maisons de quartiers pour faire découvrir des jeux de société et des jeux vidéo différents de ceux que l'on trouve généralement chez les aficionados.

Les créneaux du samedi

Depuis le 6 février, La Roulotte et les animateurs de la vie des quartiers proposent deux moments de jeu à la maison de quartier de Fayolas, le samedi de 14h00 à 15h30 et de 15h45 à 17h15. La jauge est limitée à 12 personnes par créneau. Il convient donc de s'inscrire au préalable au 06 07 28 70 43 ou sur [contact.laroulotte@gmail.com](mailto:contact.laroulotte@gmail.com). Les mineurs doivent être accompagnés. Les jeux sont adaptés à l'âge des personnes inscrites.

Equidés

Déclaration des lieux de détention

L'Institut français du cheval et de l'équitation, dont la délégation est basée à Pompadour, est chargé du recensement des équidés, de l'application de la réglementation en matière d'identification, d'immatriculation, de suivi sanitaire ou encore de déclaration des lieux d'hébergement. Olivier Connan, contrôleur identification et traçabilité sanitaire, est chargé pour la Haute-Vienne et la Vienne de vérifier le bon respect des règles et de conseiller les propriétaires et/ou détenteurs d'équidés. Cette année, il interviendra particulièrement sur la commune de Saint-Junien où vivent quelque 150 chevaux chez une centaine de détenteurs. Propriétaires et hébergeurs d'équidés sont soumis à diverses obligations. « L'intérêt est surtout de tracer les che-

vaux pour permettre un suivi sanitaire et de faire de la prévention en cas de crise sanitaire » indique Olivier Connan. Si certaines démarches sont bien assimilées par la filière équine d'autres méritent d'être mieux connues. C'est le cas de la déclaration des lieux de détention, le registre de l'élevage... Depuis 2010 tout détenteur d'équidé, qu'il en soit propriétaire ou qu'il l'accueille en pension, doit le déclarer auprès du système d'information relatif aux équidés (SIRE). En cas d'épidémie, les lieux d'hébergement pourront ainsi faire l'objet de mesures de prévention. La démarche est gratuite. Elle peut être faite directement sur [ifce.fr](http://ifce.fr), site sur lequel il est possible également de télécharger le formulaire. Pour tout renseignement, contacter Olivier Connan au 07 63 30 75 60.

Le P'tit DONJOUR

Saint-Junien ville de demain pages 2 et 3

Lettre municipale de Saint-Junien - Mars 2021 - n°205

Vachement bête !

C'est arrivé entre le 20 et le 21 février. La vache installée sur le rond-point de la place Lasvergnes depuis mars 2016 a été victime d'un acte de vandalisme. Elle a été retrouvée avec une jambe cassée. Acquis par la mairie à l'occasion de l'édition 2016 des Portes du cuir, l'animal en résine avait été décoré par l'équipe du Centre d'arts plastiques et de cultures contemporaines. Après le constat de cet acte particulièrement idiot, la mairie a décidé de porter plainte et de faire réparer la vache.



Inquiétudes au centre courrier de Saint-Junien

Le facteur sonnera l'après-midi



Postiers et élus se sont rassemblés devant le centre courrier de Saint-Junien.

Dès le mois de mai, une nouvelle organisation du travail sera en place au centre courrier de Saint-Junien, avec comme conséquence une dégradation du service rendu et des conditions de travail. La direction de la Poste envisage la suppression de trois tournées et la fermeture au public le matin de la plate-forme courrier de La Vergne. « Dans une grande partie des dix communes desservies, le courrier n'arrivera dans les boîtes aux lettres que l'après-midi. Pour retirer un colis ou un recommandé au centre courrier, les gens devront se débrouiller pour le faire dans le créneau de trois heures qu'il leur

restera l'après-midi », avertissent les postiers qui étaient rassemblés le 22 février pour protester contre ces décisions. Quant à leurs conditions de travail, déjà malmenées depuis plusieurs années, elles ne devraient pas s'améliorer avec l'allongement des temps de distribution. Pour les maires et élus de la Porte Océane du Limousin venus les soutenir, c'est encore le service public qui en pâtira et au final la qualité de vie de leurs concitoyens ainsi que le fonctionnement des entreprises du secteur. La Poste explique cette réorganisation par la baisse du volume de courrier (- 10% en 2020) et in-

dique qu'aucun facteur ne perdra son emploi. Mais l'inquiétude est bien là et les syndicats, avec le soutien des élus et de la population, comptent tout faire pour que les projets de la direction ne se concrétisent pas.

Victime collatérale ?

La presse écrite quotidienne, déjà en souffrance, pourrait bien être une victime collatérale de la réorganisation. Quel intérêt d'être abonné à un journal du matin qui n'arrive que l'après-midi ? Le numérique ne pourra pas être une solution pour tout le monde.

SOMMAIRE

- ! Jouez avec La Roulotte le samedi
- ! Le service eau et assainissement a déménagé
- ! Don du sang : une collecte le 26 mars

## Initiation au modelage avec Florence La Spada



Florence La Spada, plasticienne céramiste, devait exposer en février salle Laurentine-Teillet. Les contraintes sanitaires ne le lui ont pas permis. Elle a donc proposé au service municipal d'action culturelle d'animer des stages de modelage. Ce qui a été fait les 9 et 10 février dans les maisons de quartiers. Sur les deux journées, 13 enfants et 6 adultes ont pu s'initier au maniement de la terre. Vases, coupelles, sculptures ont été réalisés dans une ambiance à la fois studieuse et conviviale. « J'aime bien animer des stages, confie l'artiste. J'apprécie de faire avec les gens. On échange beaucoup, c'est un vrai plaisir, surtout en ce moment où tout le monde a besoin de partager et de se changer les idées ».



« J'ai découvert les maisons de quartiers. Ce sont des lieux où l'on peut se rencontrer, faire des choses ensemble, où des générations différentes, des familles se retrouvent. C'est très enrichissant. Je suis satisfaite des résultats obtenus ici. Il y a de bonnes surprises, les participants se sont vraiment investis ».

### Ciné en ligne

## Les rendez-vous très courts

En attendant la réouverture des salles, neuf cinémas du Limousin dont le Ciné-Bourse s'associent pour proposer "Les rendez-vous très courts", des rencontres informelles autour du court-métrage pendant le mois de mars. Gratuits, durant environ une heure, "Les rendez-vous très courts" invitent le public à regarder en ligne un court-métrage et à rencontrer les réalisateurs ou des experts. Deux rendez-vous ont déjà eu lieu, deux autres suivent : **Mercredi 17 mars à 17h** : *L'émigrant* de Charles Chaplin, suivi d'un quiz autour du cinéma muet et burlesque avec Anthony Rodier, coordinateur d'École et cinéma en Creuse. Visible dès 5 ans ; **Mardi 23 mars à 17h** : *Le couloir* d'Alain Gagnol et Jean-Loup Felioli, suivi d'une rencontre avec Alain Gagnol. Pour participer, il suffit de se rendre sur ce lien : <https://www.facebook.com/lesRDVtresCourts/live/> Pour interagir avec les médiateurs et les réalisateurs, vous pouvez utiliser le chat de Facebook live. Si vous n'avez pas de compte Facebook, le live est tout de même accessible et vous pourrez envoyer vos questions à ce numéro : 07 67 92 89 68.

# Petites villes de demain

## Villes centres de la Porte Océane du Limousin, Saint-Junien et Rochechouart obtiennent le soutien de l'Etat dans le cadre du programme Petites villes de demain.



Le secrétaire d'Etat a fait quelques pas en ville avec les deux maires et les parlementaires.

Saint-Junien, Rochechouart et la communauté de communes Porte Océane du Limousin viennent de s'engager dans le programme Petites villes de demain. Le dispositif mis en place par l'Etat vise à la revitalisation des territoires ruraux à partir des bourgs centres qui les irriguent. Jeudi 25 février, en présence de Joël Giraud, secrétaire d'Etat à la ruralité, les trois collectivités et l'Etat ont signé l'acte d'engagement relatif au programme Petites villes de demain. Ce dernier va permettre aux deux communes de bénéficier du soutien de l'Etat notamment en matière d'ingénierie – « Ce qui manque souvent aux petites collectivités » soulignait Joël Giraud – et d'un accès prioritaire aux

différentes sources de financements telles que la dotation pour les investissements locaux ou la dotation d'équipement des territoires ruraux. En clair, si les projets concernent la redynamisation des centres-villes, le développement durable, la transition numérique et le développement économique, ils obtiendront des aides techniques et financières. Le poste de manager de centre-ville que souhaite créer la ville de Saint-Junien pour revitaliser le commerce local, serait ainsi financé jusqu'à 75%. Pierre Allard et Anne-Marie Almoister-Rodrigues se sont bien sûr félicités de l'apport potentiel des Petites villes de demain. « Nos collectivités sont fragiles et nos marges de manœuvre

en matière d'investissement se sont réduites. A ce titre le dispositif est de nature à nous permettre de concrétiser de nombreux projets (...) Il est vrai que comme beaucoup de communes de France, la revitalisation de nos centres-villes, tant pour Saint-Junien que pour Rochechouart constitue une priorité » indiquait le maire de Saint-Junien.

### La ruralité est parfois en avance

Le programme piloté par l'Agence nationale de cohésion des territoires s'organise autour de trois piliers : le soutien en ingénierie pour donner aux collectivités les moyens de définir et mettre en œuvre leur projet de territoire, en particulier par le renforcement des

équipes et l'apport d'expertise ; l'accès à un réseau, grâce au club Petites villes de demain, pour favoriser l'innovation, le partage d'expériences et de bonnes pratiques ; des financements sur des mesures thématiques ciblées. A l'issue de sa visite Joël Giraud déclarait à la presse : « Je vois ici un territoire où existent beaucoup de projets, des initiatives originales et structurantes. La ruralité est parfois en avance (...) Petites villes de demain est là pour accompagner le mouvement ». Dans ce cadre l'Etat engage 3 milliards d'euros sur 6 ans.

### Les actions

Les premières actions envisagées sont

**Pour Saint-Junien** : la création d'un poste de manager de centre-ville ; la réhabilitation des friches industrielles, la création de pistes cyclables, la rénovation de la collégiale et de ses abords ; la mise en place d'une solution numérique pour dynamiser le commerce.

**Pour Rochechouart** : la réhabilitation des ruelles anciennes ; la revitalisation des commerces en centre-ville ; la réhabilitation de l'ancienne voie ferrée et la création de liaisons douces vers le centre-bourg ; la réhabilitation de l'église Saint-Sauveur, en particulier sa toiture.

## Le Plan de relance

Une table ronde sur le plan de relance a également été organisée après la signature du protocole. Elus, présidents des chambres consulaires et parlementaires ont pu échanger avec le secrétaire d'Etat sur l'impact du plan de relance dans la région. Cette rencontre a permis de réaffirmer le dynamisme économique et la richesse du tissu artisanal et industriel de Porte Océane du Limousin. Elle a été aussi l'occasion pour Pierre Allard de rappeler l'urgence pour le territoire de voir la réouverture de la liaison ferroviaire Limoges – Angoulême.



Les deux maires, le préfet et le secrétaire d'Etat signent le protocole d'engagement.

### Où en est la fibre ?

Dès 2022, les Saint-Juniauds commenceront à avoir accès à la fibre optique. Actuellement seules les entreprises peuvent le faire à des conditions qui leur sont propres. Le déploiement se poursuivra jusqu'à fin 2024. 100% des foyers pourront alors s'y raccorder. Le Conseil départemental a chargé Orange de déployer la fibre sur un vaste secteur de la Haute-Vienne qui comprend notamment les communes de la POL à l'exception de Saint-Victorien. Il reviendra aux opérateurs du net d'avertir leurs clients de leur éligibilité à la fibre. Mais ces derniers pourront connaître leur éligibilité dès 2022 sur : <http://reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre-optique>.

### Don du sang

L'Etablissement français du sang organise une collecte vendredi 26 mars de 15h00 à 19h00, salle Amédée-Burbaud. Les produits sanguins ont une durée de vie courte. Il est donc essentiel que les donneurs se mobilisent chaque jour. Pour donner son sang, il faut être âgé de 18 ans, venir bien hydraté, ne pas être à jeun et se munir d'une pièce d'identité. Il convient de prendre rendez-vous sur [monrdv-dondesang](http://monrdv-dondesang.fr).

### Eau et assainissement

Le service intercommunal eau et assainissement vient d'emménager au Centre technique intercommunal, 5 quai des Mégisseries. Il est ouvert au public du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h00 à 17h. Pour toutes les démarches, s'adresser au 05 55 71 78 74 (en attendant qu'un nouveau numéro soit attribué) ou [eauassainissement@pol-cdc.fr](mailto:eauassainissement@pol-cdc.fr). Pour une urgence, s'adresser au 06 72 01 90 43.

### Maternelle

Les parents qui souhaitent scolariser pour la première fois en maternelle leur enfant né en 2018 (ou 1<sup>er</sup> trimestre 2019), doivent retirer une fiche d'inscription au service éducation de la mairie (ou sur le site [www.saint-junien.fr](http://www.saint-junien.fr)) et la remettre avant le 30 avril 2021. Les enfants nés en 2019 pourront fréquenter une

école maternelle sous réserve des places disponibles. Renseignements au 05 55 43 06 88 ou [education@saint-junien.fr](mailto:education@saint-junien.fr).

### Restos du coeur

Les inscriptions pour la campagne d'été des Restos du cœur ont commencé. Pour s'inscrire téléphoner au 05 55 02 41 64 ou envoyer un message à [ad87.saint-junien@restosducoeur.org](mailto:ad87.saint-junien@restosducoeur.org)

### Mars Bleu

Traditionnellement, le mois de mars est consacré, à travers l'opération Mars Bleu, au dépistage du cancer colorectal qui demeure le 2<sup>e</sup> cancer le plus mortel en France. C'est pourquoi, cette année encore, de nombreux partenaires se mobilisent aux côtés du Centre de coordination des dépistages des cancers Nouvelle-Aquitaine site de Limoges pour sensibiliser et informer un large public. En 2019-2020, seul un tiers de la population éligible au test du cancer colorectal a participé, et 3 % des tests se sont révélés positifs. Pourtant, détecté tôt, il peut être guéri dans neuf cas sur dix. Alors, si vous avez entre 50 et 74 ans, n'hésitez plus, demandez le test à votre médecin.

### Taille des rosiers

Les amis des fleurs organisent un atelier de taille des rosiers samedi 20 mars dans l'après-midi. Rendez-vous est donné à 13h45 au champ de foire. Renseignements au 05 55 02 12 82.



Lettre municipale éditée par la Mairie de Saint-Junien  
Place Auguste-Roche  
87200 Saint-Junien  
Tél. 05 55 43 06 80  
[www.saint-junien.fr](http://www.saint-junien.fr)  
Directeur de publication : Hervé Beaudet  
Rédaction et photos : service communication  
Impression : Rivet, Limoges  
5700 exemplaires